



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Micro-crèche Les Petits Colibris 3

Novembre 2024

SOMMAIRE

1. Projet d'accueil

- 1.1 Présentation du lieu
- 1.2 Les prestations proposées
- 1.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap
- 1.4 Les compétences professionnelles mobilisées
 - 1.4.1 L'équipe et les intervenants
 - 1.4.2 Le travail d'équipe
 - 1.4.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation
 - 1.4.4 L'accueil des stagiaires

2. Projet éducatif et pédagogique

- 2.1 Les valeurs éducatives des Petits Colibris
- 2.2 L'accueil
 - 2.2.1 Le premier accueil et l'adaptation
 - 2.2.2 L'accueil au quotidien
- 2.3 Le soin
 - 2.2.1 L'alimentation
 - 2.2.2 Le sommeil
 - 2.2.3 L'hygiène et les soins corporels
 - 2.2.4 L'acquisition de la continence
- 2.4 Le développement, le bien-être et l'éveil
 - 2.4.1 Le jeu et les activités
 - 2.4.2 L'approche artistique et culturelle
 - 2.4.3 Les rituels et repères
 - 2.4.4 Les émotions
 - 2.4.5 Les doudous et tétines
 - 2.4.6 L'égalité garçon - fille
 - 2.4.7 La motricité libre
 - 2.4.8 La langue des signes ou Communication gestuelle associée à la parole

3. Projet social et développement durable

- 3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement**
- 3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement**
- 3.3 Les actions de soutien à la parentalité**
- 3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle**
- 3.5 La démarche en faveur du développement durable**

1. PROJET D'ACCUEIL

1.1 Présentation du lieu

La micro-crèche «Les Petits Colibris» est un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) privé qui répond à la réglementation de ces établissements et au contrôle des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). La capacité d'accueil en présentiel est limitée à 13 enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans.

La micro-crèche est implantée au 1 rue de la clerette 76150 MAROMME.

La gestion est assurée par M^{ME} Barbara PIGANIOL.

La crèche fonctionne en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui verse le complément de libre choix du mode de garde (CMG) directement aux familles.

1.2 Les prestations proposées

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, à l'exception des jours fériés. La crèche est fermée cinq semaines dans l'année pour congés.

Deux types d'accueil sont possibles :

- L'accueil régulier : Il s'agit d'un mode de garde planifié et récurrent, généralement sur des horaires fixes et sur une période déterminée. Cet accueil est destiné aux familles qui ont besoin d'une solution de garde régulière pour leur enfant.
- L'accueil d'urgence : Cet accueil est destiné à répondre à des situations imprévues ou urgentes. Il dépend de la disponibilité d'une place et permet aux parents de bénéficier d'une garde ponctuelle lorsque des imprévus surviennent.

1.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

Comme pour chaque accueil, nous accueillons l'enfant et sa famille en respectant leurs besoins et leurs attentes. Cependant, nous restons vigilants quant à nos capacités à accompagner l'enfant et à répondre à ses besoins. La crèche ne refuse pas l'accueil d'enfants en situation de handicap mais, au regard du handicap, nous analysons la situation suivant l'aménagement de l'espace et le personnel formé.

Dans le cas d'une situation de handicap léger, temporaire ou permanent, l'équipe veille à respecter le rythme et les besoins individuels de l'enfant. Nous pouvons mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé et être en contact (souvent par le biais de la famille) avec le médecin ou le spécialiste qui suit l'enfant et ainsi adapter l'accueil selon ses recommandations.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1.4 Les compétences professionnelles mobilisées

1.4.1 L'équipe et les intervenants

L'équipe éducative est composée de trois aides auxiliaires de puériculture, une référente technique éducatrice de jeunes enfants et une gestionnaire aide auxiliaire de puériculture.

Ses principales missions sont :

- Accueillir l'enfant et sa famille : mettre en place la phase d'adaptation, préparer et accompagner les parents dans la séparation, établir une relation de confiance avec les parents, informer et accompagner les familles pendant l'accueil, identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de l'enfant, prendre en compte et respecter l'individualité et les besoins des familles.
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants : assurer les soins d'hygiène et de confort, accompagner les enfants dans l'acquisition progressive de leur autonomie, surveiller la santé et le développement de l'enfant, respecter le rythme individuel de l'enfant, identifier les signes de mal-être.
- Organiser et animer des projets d'activités d'éveil : élaborer des activités éducatives adaptées à la tranche d'âge et aux capacités de chaque enfant, gérer les conflits éventuels entre enfants, encadrer les enfants lors des sorties.
- Permettre le fonctionnement de la micro-crèche et de l'équipe : échanger des informations orales et écrites, contribuer à l'ordre du jour lors des réunions d'équipe, prendre part à l'encadrement et au suivi des stagiaires des écoles

professionnelles, participer à toute autre tâche de la structure comme le ménage et la cuisine.

Une Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI) assure l'accompagnement de l'équipe sur les sujets médicaux. Ses missions sont les suivantes :

1° Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

2° Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles.

3° Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins.

4° Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

5° Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

6° Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.

7° Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.

8° Contribuer, en concertation avec le référent technique de la micro-crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R. 2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe.

9° Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du référent technique de la micro-crèche, du responsable technique ou du directeur de l'établissement ou du service, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

10° Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1° du I de l'article R. 2324-39-

Enfin, une intervenante extérieure assure le spectacle de Noël à destination des enfants chaque année.

1.4.2 Le travail d'équipe

Le travail d'équipe est essentiel au fonctionnement de la micro-crèche, il permet d'assurer une prise en charge de qualité et cohérente pour chaque enfant. L'équipe éducative collabore étroitement pour répondre aux besoins individuels des enfants et garantir leur bien-être au quotidien. La communication est fondamentale entre tous les membres de l'équipe afin d'échanger sur les pratiques pédagogiques, les observations des enfants et les éventuelles adaptations nécessaires. Pour cela, différents outils sont à la disposition des professionnels tels que les feuilles et cahiers de transmissions. Des transmissions orales sont également faites tout au long de la journée, par exemple lors de l'arrivée d'une professionnelle ou pour un passage de relais dans l'accompagnement d'un enfant.

Chacun apporte sa contribution pour enrichir les expériences des enfants et veiller à leur développement global. L'échange d'idées et l'entraide entre collègues sont valorisés. Cela permet de garantir une cohérence dans l'accompagnement des enfants, tout en maintenant une atmosphère de confiance et de respect.

Le travail d'équipe inclut également une collaboration avec les parents, pour que chaque enfant bénéficie d'un suivi individualisé et de continuité dans son environnement éducatif.

1.4.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

L'équipe bénéficie de trois séances annuelles d'analyse de pratiques professionnelles. Ces temps d'échanges permettent d'évoquer des sujets comme le développement de l'enfant, l'organisation quotidienne, l'accompagnement des parents ou d'éventuelles difficultés rencontrées.

Des réunions d'équipe ont lieu dans l'année, suivant les besoins.

Une journée pédagogique a lieu une fois par an avec toutes les équipes des micro-crèches Les Petits Colibris.

Enfin, pour assurer la formation continue des professionnelles, une bibliothèque de livres Petite Enfance est mise à disposition des équipes.

1.4.4 L'accueil des stagiaires

La crèche accueille des stagiaires en CAP AEPE. Elle s'engage à offrir un environnement de travail stimulant et bienveillant, en mettant à la disposition des stagiaires les moyens nécessaires pour observer, participer et se former aux différentes pratiques professionnelles. En retour, l'accueil d'un étudiant enrichit le quotidien de l'équipe en apportant un regard neuf et des idées nouvelles.

Une tutrice est nommée pour chaque étudiant afin de l'accompagner durant son stage et de réaliser des bilans réguliers.

2. PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

2.1 Les valeurs éducatives des Petits Colibris

➤ **Bienveillance et bientraitance**

La bienveillance est la disposition affective d'une volonté qui vise le bien-être et le bonheur d'autrui. C'est une intention, une attitude positive.

L'équipe éducative veille à adopter une attitude bienveillante au sein des Petits Colibris, et ainsi présenter sa fiabilité, sa stabilité et sa sécurité pour l'enfant et les familles.

Notre objectif premier est de répondre aux besoins des enfants.

L'équipe accompagne l'enfant afin de lui permettre de fonder sa sécurité affective, une juste estime de soi et développer ces compétences pour répondre à ces besoins fondamentaux et favoriser l'émergence de ses potentiels.

Les professionnelles établissent une relation bienveillante et une confiance mutuelle avec l'enfant, ainsi qu'avec les familles et l'ensemble de l'équipe éducative.

L'enfant comme le parent et le professionnel sont ainsi respectés. Il est accompagné avec bienveillance dans ses compétences, écouté et soutenu dans ses difficultés éventuelles.

Au sein des Petits Colibris sont donc proscrits :

- Les punitions
- Les privations (de dessert, de doudou...)
- Les sanctions physiques (claques, morsures en réponse à celles de l'enfant)
- Les contraintes (les consignes forcées, menaces)

➤ **Individualité**

L'équipe travaille et agit afin que l'enfant et sa famille se sentent compris, respectés, considérés, reconnus dans leur singularité et cela sans jugement. Elle veille à respecter l'individualité de chacun et favorise le respect du rythme biologique propre à chaque enfant en collaboration avec la famille, tout en tenant compte des réalités de la collectivité.

➤ **Autonomie et Responsabilisation**

Au sein des Petits Colibris, il est important que chacun soit acteur. Enfants, parents et professionnels doivent se sentir soutenus afin de développer et d'explorer le potentiel de chacun. Les enfants sont amenés à faire par eux-mêmes, accompagnés par l'adulte si besoin et toujours encouragés, développant ainsi leur autonomie et leur confiance en soi dans le respect de leur rythme individuel.

Les moments de soins (changes, repas...) sont propices aux apprentissages et à la prise d'autonomie, encouragée par l'équipe.

La responsabilisation et l'autonomie sont des enjeux majeurs afin que chacun puisse exprimer son pouvoir individuel au sein des Petits Colibris et plus largement au sein de la société.

Ces valeurs transparaissent au quotidien dans nos pratiques auprès des enfants.

2.2 L'accueil

2.1.1 Le premier accueil et l'adaptation

Le premier accueil d'un enfant est un moment clé, tant pour l'enfant que pour sa famille. Chaque enfant est accueilli dans un environnement rassurant, adapté à ses besoins, et l'équipe prend le temps de comprendre ses habitudes, ses rythmes et ses attentes. Pour cela, la première heure d'adaptation se fait en présence des parents et de la professionnelle référente de l'enfant. Ce temps d'échange permet d'apprendre à se connaître, avec comme support une fiche d'adaptation qui permet de retrancrire les habitudes de l'enfant et de les diffuser au reste de l'équipe.

Afin de faciliter l'adaptation, nous proposons un accueil progressif et personnalisé. Les premières journées sont plus courtes, pour permettre à l'enfant de s'habituer à son nouvel environnement, aux autres enfants et aux professionnels. Les parents sont régulièrement informés de l'évolution de leur enfant.

La période d'adaptation dure généralement une semaine. Si le parent en ressent le besoin ou si l'adaptation est difficile pour l'enfant, ce temps est allongé et adapté à chaque famille.

2.1.2 L'accueil au quotidien

Un temps de transmission est effectué lors de l'arrivée et du départ de l'enfant. Le parent, ou la personne en responsabilité de l'enfant, transmet à l'équipe les informations nécessaires à sa prise en charge. L'équipe veille à informer le parent de manière claire et précise sur la vie de l'enfant au sein des Petits Colibris. Ce temps permet d'accompagner les parents dans leur rôle et de construire ensemble une prise en charge adaptée à leur(s) enfant(s) au sein de la crèche. Les modalités et conditions de ces temps de transmissions sont stipulés dans le règlement de fonctionnement afin qu'ils apportent la qualité nécessaire pour l'accompagnement des enfants.

Le temps de transmission est un temps d'échange et d'écoute essentiel qui permet la continuité éducative, une prise en charge du jeune enfant individualisée et la création d'un lien entre l'enfant, la famille et les professionnels.

L'enfant bénéficie de temps individuels avec l'adulte tout au long de la journée, notamment lors des soins, des repas ou des jeux, afin de favoriser sa sécurité intérieure et l'émergence de sa considération en tant qu'individu.

L'aménagement de l'espace est pensé afin que l'enfant puisse agir et explorer librement. Les découvertes et expérimentations s'effectuent en totale liberté, selon les envies et besoins de l'enfant. Bien sûr, elles sont toujours accompagnées par l'adulte qui encourage, valorise et sécurise l'enfant.

Les enfants évoluent dans un environnement stimulant et adapté, offrant une sécurité physique et affective à tous. Les différents jeux et activités proposés permettent de répondre aux besoins des enfants (jeux symboliques/d'imitation, psychomoteurs, construction, réflexion, imaginaire...).

Les jeux sont renouvelés régulièrement permettant à l'enfant de découvrir et redécouvrir les jeux sous toutes leurs formes.

Au sein de la structure, les enfants évoluent ensemble, sans séparation par tranche d'âge. Ainsi, les plus jeunes observent les enfants plus âgés et les imitent. Cela

participe à leur développement puisqu'ils reproduisent et expérimentent les actions des plus grands.

2.3 Le soin

2.2.1 *L'alimentation*

Les repas sont fournis par notre prestataire API Restauration qui livre les plats chaque matin. Ils sont ensuite réchauffés à la crèche sous le contrôle de l'équipe.

Au sein des Petits Colibris, nous adaptons les repas en fonction des demandes des parents. L'enfant doit être en capacité de s'asseoir pour manger des morceaux et être assis en chaise haute. Les repas pour les plus petits sont principalement donnés dans les bras (bibéron et purée). C'est un temps individuel entre le professionnel et l'enfant qui a besoin de se sentir rassuré, réconforté et d'avoir une proximité avec l'adulte.

Pour les enfants qui apprennent à manger seuls, la double cuillère est proposée, toujours dans un travail de coéducation avec les familles. Lorsqu'ils débutent les morceaux, nous les laissons toucher les aliments afin de permettre la découverte sensorielle de l'aliment.

Au sein des Petits Colibris nous ne forçons jamais un enfant à manger, il est important d'agir pour préserver une ambiance chaleureuse et sécurisante et lui faire confiance quant à ses besoins. En effet, le stress provoque souvent l'effet inverse. L'enfant est libre de choisir ce qu'il souhaite manger.

Les temps de repas sont aussi propices au développement de l'autonomie de l'enfant. Nous pouvons lui proposer de se servir lui-même pour les plats froids et de débarrasser son assiette.

*«L'enfant sait spontanément de quelles quantités de nourriture il a besoin. S'il mange moins à un repas, il mangera plus au repas suivant.
Faisons-lui confiance» Catherine Guegan*

2.2.2 Le sommeil

Le temps de repos est primordial chez le jeune enfant, l'équipe veille à favoriser des conditions de sommeil permettant de préserver au mieux le sommeil des jeunes enfants. L'enfant est couché en fonction de ses signes de fatigue et de la connaissance que l'équipe a de son rythme biologique. L'endormissement et le réveil naturel de l'enfant sont privilégiés. Ainsi, l'équipe ne réveillera jamais un enfant qui dort, partant du principe que son sommeil répond à un besoin. Les enfants qui le souhaitent sont toujours accompagnés de leur doudou et/ou tétine pour dormir.

Le sommeil permet à l'enfant de récupérer et de grandir. Il n'est pas du temps perdu, c'est au contraire un apport précieux pour l'enfant, une nécessité vitale qui apporte confiance en soi et capacité de contrôle.

En respectant le rythme naturel de l'enfant, nous soutenons son développement dans toutes ses dimensions.

Chez le tout petit, le repos peut se faire dans la pièce de vie. L'enfant bénéficie alors d'une présence rassurante et permet à l'adulte une meilleure surveillance de ses temps de sommeil. Sinon, l'enfant s'endort bercé ou dans son lit, et fait sa sieste dans le dortoir.

Pour les plus grands, les temps de sommeil se font dans le dortoir, accompagnés par un adulte. Les enfants sont couchés dans des lits à barreaux ou sur un matelas au sol lorsqu'ils en ont la capacité physique et affective. Ces choix sont faits en respectant les besoins de l'enfant et en concertation avec la famille.

2.2.3 L'hygiène et les soins corporels

Les soins apportés aux enfants sont pensés pour répondre à leurs besoins physiologiques et affectifs. Ce sont des moments individuels avec l'adulte qui occupent une place centrale dans le quotidien des enfants car ils sont essentiels à leur bien-être, à leur développement et à leur santé.

Les soins corporels, tels que le lavage des mains et le change sont réalisés avec bienveillance. Les plus petits sont accompagnés dans les gestes quotidiens et les plus grands sont encouragés à développer progressivement leur autonomie en

matière d'hygiène personnelle, comme se laver les mains avant les repas ou utiliser les toilettes.

Lors de chaque change, l'intimité de l'enfant est respectée. L'aménagement est pensé de manière à ce que les autres enfants présents dans la pièce n'aient pas accès à l'espace de change.

2.2.4 L'acquisition de la continence

Au sein de la structure Les Petits Colibris, l'acquisition de la continence est accompagnée et adaptée à chaque enfant, à son rythme. En effet, le pot ou les toilettes ne sont proposés que si l'enfant en fait la demande et en concertation avec la famille. L'enfant est valorisé et encouragé dans cette étape de son développement.

Les accidents sont respectés et l'équipe aura toujours une réaction bienveillante auprès de l'enfant.

Il est important de ne pas forcer l'enfant et de précipiter cette étape de son développement. Cela risque au contraire de faire naître chez lui une angoisse liée à la propreté et serait contre-productif. L'acquisition de la continence est un processus naturel qui se fait au rythme de l'enfant. Cette acquisition se fait lors d'une période calme et stable dans la vie de l'enfant.

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil

2.3.1 Le jeu et les activités

Au sein de la structure, les activités proposées aux enfants sont très diversifiées. L'équipe veille à accompagner l'enfant dans les divers domaines de son développement. Les ateliers proposés sont des supports pour que l'enfant puisse explorer librement son environnement, faire des expériences et renforcer ses apprentissages. Ceux-ci sont réfléchis afin d'être adaptés aux capacités de chaque enfant.

L'enfant ne sera jamais forcé à participer à une activité ou à un atelier, ceux-ci fonctionnent uniquement sur la base du volontariat. De même, un enfant peut rester seulement un court instant sur l'activité puis repartir, il est libre de ses choix.

Enfin, aucun objectif de productivité n'est poursuivi. Les professionnelles laissent les enfants exprimer leur créativité sans intervenir dans leur réalisation. Chez Les Petits Colibris, nous parlons d'**activité accompagnée**.

Le développement de l'enfant passe aussi par l'exploration libre de son environnement, à travers l'aménagement de l'espace et le jeu libre. Pour cela, nous proposons chaque jour aux enfants différents types de jeux :

- Les jeux symboliques / d'imitation : les jeux de rôles (cuisine, nurserie, ménage, bricolage) et les mises en scènes (garage et voitures, animaux).

L'enfant apprend en imitant. Ces jeux lui permettent d'interagir avec son environnement, d'en apprendre les codes, d'extérioriser des situations vécues en les reproduisant et de développer ses structures cognitives. L'imitation joue un rôle très important dans la socialisation.

- Les jeux de construction : Ils favorisent la motricité fine, la patience, la créativité, l'imagination. Pour les plus grands, cela comprend aussi les puzzles, les lotos et les mémorys qui participent à la maturation et au développement du cerveau.
- Les jeux d'éveils, d'exploration et jeux sensoriels : Ils favorisent la manipulation et l'exploration, permettent de faire des expériences et découvrir les liens de cause à effets, essentiels dans le développement cognitif de l'enfant.

Les jouets pour bébés qui permettent de découvrir l'environnement par les sens pour les plus jeunes peuvent aussi être très intéressants pour les plus grands qui vont les redécouvrir d'une autre façon.

- Les jeux moteurs : Les modules permettent d'expérimenter la hauteur, l'équilibre, tester leur corps et ses limites. Ils favorisent la mémorisation, la résolution de problèmes, la confiance en soi et apprennent à l'enfant à structurer l'espace.

Tous ces jeux répondent aux différents besoins de l'enfant et sont proposés quotidiennement aux enfants à travers le jeu libre. Ce format permet à l'enfant de choisir avec quoi il veut jouer, il explore librement son environnement, fait ses propres expériences.

Dans le jeu libre, le rôle du professionnel est essentiel. Il choisit des jeux adaptés pour qu'ils répondent au mieux aux besoins des enfants et aux envies de chacun.

Pendant le jeu, l'adulte joue avec l'enfant, lui montre plusieurs possibilités de jeu tout en le laissant maître de celui-ci, il encourage son imaginaire et l'amène à se poser à un moment donné pour éviter la sur-stimulation. Le professionnel sécurise l'espace.

2.3.2 L'approche artistique et culturelle

L'éveil artistique est essentiel pour stimuler l'imagination et la créativité des enfants. Des ateliers de musique, de danse, de peinture sont régulièrement proposés pour favoriser l'expression personnelle des enfants. Dans chaque atelier proposé, les enfants sont invités à s'exprimer librement, que ce soit oralement ou à travers leur activité.

Des sorties culturelles sont organisées pour permettre aux enfants de découvrir le monde, comme à l'Atrium de Rouen par exemple.

2.3.3 Les rituels et les repères

Le quotidien des enfants est ponctué de repères et de rituels permettant ainsi à l'enfant de se sentir sécurisé. En effet, la répétition des gestes par les mêmes professionnels et les aménagements de l'espace sécurisants permettent à l'enfant de pouvoir explorer tout en étant rassuré. Des rituels pour annoncer les différents temps forts permettent de mieux appréhender la journée, d'en donner le rythme. Ainsi des chansons, des comptines ou des histoires sont proposées avant les temps du repas, et de la sieste, permettant des retours au calme.

2.3.4 Les émotions

Les émotions et leurs manifestations sont accueillies et prises en charge par l'équipe avec bienveillance et empathie.

Au sein de la structure, toutes les émotions de l'enfant sont respectées et accompagnées. Notre objectif est de permettre à l'enfant d'identifier son émotion pour mieux l'accueillir. Les professionnels apportent aux enfants des clés et outils pour apprendre à réagir face à leurs émotions.

Ainsi, nous verbalisons constamment les émotions que peuvent ressentir les enfants, et même celles des adultes.

La physiologie du cerveau du jeune enfant ne lui permet pas de réguler ses émotions avant l'âge de cinq ans.

L'équipe veille à construire une atmosphère conviviale et chaleureuse. L'individualité de chacun peut s'exprimer et la joie comme l'humour sont cultivés pour avancer au quotidien dans ce lieu vivant au rythme de chacun.

2.4.5 Le doudou et la tétine

Le doudou et la tétine sont des outils très importants pour l'enfant. Ils lui permettent de se séparer de ses figures d'attachement et le rassurent tout au long de sa journée à la crèche. Pour les plus petits, ils sont à disposition de l'enfant en continu. Pour les plus grands, le doudou est laissé à l'enfant toute la journée, il est libre de le laisser un temps pour jouer puis de le reprendre pour se rassurer. La tétine est laissée lors de la séparation du matin, pour la sieste et si besoin lors d'un chagrin. Dans ce cas, nous restons bien évidemment disponibles pour un câlin. La sécurité affective de l'enfant est notre priorité.

2.4.6 L'égalité garçon - fille

À la crèche, aucun stéréotype de genre n'a sa place. Les enfants sont valorisés pour leurs compétences personnelles, les jeux sont accessibles à tous sans distinction. Les activités et les jeux sont choisis en veillant à ne pas stéréotyper les rôles de genre, et à encourager l'expression libre de chacun.

2.4.7 La motricité libre

Il s'agit de laisser l'enfant libre de ses mouvements afin qu'il découvre par lui-même les capacités de son corps et puisse ainsi évoluer et grandir à son rythme. Pour que l'enfant puisse se mouvoir librement, une tenue adaptée est privilégiée.

L'appropriation de son corps, la liberté de mouvement qui lui est permise et la confiance qu'on lui accorde dans ses apprentissages moteurs le valorise et renforce sa confiance en lui.

La motricité libre joue un rôle prépondérant dans le développement de l'intelligence et développe l'estime de soi.

Il explore l'intégralité de ses capacités corporelles et sensorielles et ne se fige pas au souhait de l'adulte qui fermerait la porte à des explorations inopinées. L'enfant développe sa curiosité et son esprit d'initiative.

Ainsi, l'enfant ne sera pas mis en position assise et l'adulte ne le fera pas marcher, tant qu'il n'aura pas fait ces acquisitions seul. Si l'enfant ne parvient pas à monter sur un élément (parcours moteur, jeux extérieurs...) l'adulte l'accompagne avec bienveillance dans cette difficulté mais ne portera pas l'enfant sur l'élément, considérant que s'il n'y parvient pas c'est qu'il n'est pas encore prêt.

De plus, le matériel utilisé est réfléchi par l'équipe. Ainsi, les trotteurs et cale-bébé ne sont pas utilisés, limitant la liberté de mouvement de l'enfant et le mettant dans une position encore non acquise. Nous faisons une exception pour l'utilisation du transat qui reste limitée et très exceptionnelle pour que l'enfant digère après le repas.

2.4.8 La langue des signes ou Communication Gestuelle Associée à la Parole

Il s'agit de l'utilisation de la langue des signes française simplifiée afin de faciliter, amplifier la communication avec des enfants qui ne peuvent ou ne savent pas encore parler. Elle n'est pas spécialement destinée aux enfants malentendants. Ce mode de communication est mis en place auprès de tous les enfants dès leur accueil au sein des Petits Colibris.

La langue des signes est un vrai plus pour le développement du jeune enfant, son utilisation ne retarde en rien l'apprentissage de la parole et lui permet de s'exprimer avant même l'acquisition de celle-ci.

Les premiers signes réalisés par l'enfant peuvent apparaître vers huit mois. L'enfant peut ainsi exprimer ses besoins, ses envies et donc réduire ses frustrations.

3. PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement

La micro-crèche bénéficie d'un environnement urbain riche en possibilités pour les enfants. L'établissement est très bien desservi par les transports de la Métropole et permet de multiplier les sorties.

Différents projets sont mis en place et impliquent des partenaires extérieurs sur les villes de Maromme et de Rouen.

- La découverte des livres lors de visites à la médiathèque LE SEQUOIA : Une carte d'adhérent permet d'emprunter un nombre important d'ouvrages (livres, CD, histoires à écouter) et de faire un roulement régulier pour le plus grand bonheur des enfants. Les livres sont mis à disposition pour tous même les tout petits. Ils sont adaptés à la tranche d'âge (tissus, papier plastifié, cartonné). Les enfants y découvrent les histoires, les couleurs, les illustrations ce qui permet le développement du langage et de l'imaginaire. Des thématiques peuvent ainsi être illustrées par le biais des livres (les émotions, le «non», l'acquisition de la continence...).

Un temps de lecture d'histoire et de rencontre au sein de la bibliothèque est proposé régulièrement. Nous y allons en petit groupe, et les enfants découvrent des supports différents (kamishibai, marionnettes, ombres et lumières).

- La piscine de Deville-les-rouen : Les mercredis et pendant les vacances scolaires, lorsque c'est possible, un membre de l'équipe emmène un enfant à la piscine. C'est un temps en individuel qui permet aux enfants de découvrir et d'appréhender un nouveau lieu. La piscine permet différentes découvertes et d'acquisitions (développement de l'autonomie, appréhension de l'eau, découverte des activités).
- Les parcs de jeux : nous avons la chance d'avoir plusieurs parcs de jeux autour de la crèche, les enfants peuvent donc en profiter très régulièrement.
- Le marché de Maromme : C'est l'occasion pour les enfants de mettre tous leurs sens en éveil. En effet, ils peuvent découvrir de nouveaux fruits et légumes de saison puis les ramener et les déguster durant leur repas.
- Nous avons également un extérieur à la micro-crèche

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et le soutien à la parentalité

Les familles sont intégrées pleinement dans le projet de la micro-crèche. Lors de semaines spéciales comme la Semaine de La Petite Enfance ou la Semaine du goût, les parents sont conviés aux activités réalisées avec les enfants.

Elles participent également à toutes nos sorties au cours de l'année.

Elles sont aussi invitées à venir partager un goûter à la crèche deux fois par an, à Noël et en juillet avant les vacances d'été. Elles peuvent également assister au spectacle de Noël.

Si un parent souhaite venir proposer une animation pour les enfants, il est le bienvenu. Nous préparons alors en collaboration un atelier adapté aux enfants.

Au quotidien, lors de séparations difficiles, les parents peuvent exceptionnellement entrer dans la pièce de vie pour accompagner l'enfant et faciliter le départ du parent.

La communication avec les familles se fait en majeure partie par voie orale lors des transmissions. Sinon, les familles sont informées du quotidien de la crèche à travers des affiches, des mails, le site internet des Petits Colibris et le compte Instagram. Nous avons également mis en place un système de clé USB pour que les parents puissent récupérer en toute sécurité les photos de leur enfant à la crèche.

En cas de besoin et dans le cadre du soutien à la parentalité, les familles peuvent demander des conseils et du soutien auprès de l'équipe. Elles peuvent bénéficier d'un entretien individuel à leur demande ou à la demande de l'équipe, lors de situations nécessitant un échange plus approfondi. Chaque questionnement ou besoin des parents sera toujours réfléchi et accompagné par l'équipe.

Des renseignements sur des lieux d'accueil enfants/parents sont disponibles à l'entrée de la crèche pour les parents qui seraient intéressés.

Dans la mesure du possible, nous acceptons les modifications de planning anticipées afin de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

La crèche accueille toutes les familles sans distinction. Nous accueillons des familles issues de différentes catégories socio-professionnelles et nous encourageons les parents en recherche d'emploi.

Nous restons ouverts aux demandes de modifications des horaires du contrat pour correspondre aux besoins du parent dans le cas d'une formation ou d'une réinsertion dans le monde du travail par exemple.

3.5 La démarche en faveur du développement durable

Au sein de la structure, nous veillons à respecter l'environnement à travers différentes actions. Tout d'abord, un grand nombre d'activités est réalisé avec du matériel de récupération afin d'éviter tout achat inutile ou gaspillage.

Un certain nombre de jeux de la crèche sont de la seconde main. Ainsi, ces jeux en parfait état de fonctionnement ne sont pas jetés et l'équipe peut diversifier les jouets proposés. De plus, la plupart des jouets qui sont cassés ou abîmés sont réparés pour pouvoir être réutilisés.

Notre prestataire API Restauration livre les repas dans des bacs en inox réutilisables, afin d'éviter la surconsommation de plastique. Pour éviter le gaspillage alimentaire, les équipes récupèrent souvent les repas non consommés par les enfants.

La majorité du nettoyage de la crèche se fait au vinaigre blanc, nous évitons ainsi l'utilisation de produits toxiques et dangereux pour l'environnement et pour les enfants.

L'équipe reste vigilante sur les consommations d'eau et d'électricité au sein de la crèche.

Enfin, lors des sorties en extérieur, les enfants sont sensibilisés à la protection de la nature et de l'environnement. Des activités avec des matériaux naturels sont souvent proposées et sont un support à l'échange sur l'importance de préserver ces ressources.

CONCLUSION

Ce projet d'établissement est un document vivant qui évolue selon les besoins des enfants, des familles et des équipes. Il constitue le cadre de référence de notre travail quotidien et nous permet de proposer aux familles un accueil bienveillant, respectueux et individualisé. Les enfants sont accueillis dans un cadre sécurisé et stimulant pour leur développement. Nous plaçons l'enfant au cœur de nos priorités en mettant en place des pratiques éducatives basées sur le respect et l'écoute. Chaque enfant doit pouvoir évoluer à son rythme et s'épanouir pleinement.